



CONCOURS DE CRÉATION D’AFFICHES DE PRÉVENTION/SENSIBILISATION  
PAR DES ASSOCIATIONS CAMEROUNAISES DE LUTTE CONTRE LE VIH ET LE SIDA

## EDITION 3 - 2020

### RÈGLEMENT DU CONCOURS

L’association franco-camerounaise Moto Action, organise **la troisième édition de son concours de création d’affiches sur le thème «Affiche ton message contre le sida !»**. Il est cette année placé sous le signe de l’urbanisation des messages de prévention **« Affiche ton message en ville » répondant au message de la Journée mondiale de lutte contre le SIDA 2019 et le thème du mois camerounais 2019 « Agir ensemble pour protéger les enfants et les adolescents ! »**.

Le concours est ouvert à toutes les Organisations de la Société Civile camerounaises et associations œuvrant dans la lutte contre le VIH et le Sida en fonction du thème de candidature.

La date limite de participation au concours **est fixée au dimanche 31 mai 2020** à minuit.

#### Article 1 : Objet du concours

Le concours a pour buts :

- ❑ ➤ de susciter la mobilisation, la réflexion et la créativité des associations pour leur permettre de véhiculer des messages contextualisés et pertinents pour leurs cibles
- ❑ ➤ d’accompagner la production d’affiches attractives, modernes, adaptées au contexte et à ses problématiques spécifiques
- ❑ ➤ de récompenser et de diffuser le savoir-faire des associations camerounaises aux fins d’impacter la riposte, d’engager le discours intergénérationnel, d’impliquer le milieu urbain camerounais et de mobiliser la jeunesse.

#### Article 2 : Organisation

Moto Action est une organisation de solidarité internationale basée en France et au Cameroun. Depuis 15 ans, Moto Action met en œuvre des programmes de prévention et de sensibilisation dans le domaine de la santé, du VIH et du Sida en direction des populations isolées géographiquement et/ou socialement, notamment avec des partenaires associatifs locaux dans le cadre de ses campagnes itinérantes autour du collectif Moto Action Sida.

L’expertise de Moto Action découle de sa capacité à mettre en œuvre des activités de sensibilisation originales, pertinentes et ciblées. Les points forts sont sa capacité à se déployer sur le terrain, à fédérer, faire travailler ensemble et à renforcer les capacités des associations de lutte contre le VIH et le sida au Cameroun, concevoir et déployer des outils ou des programmes de sensibilisation innovants.

L’ONUSIDA mène une action à échelle mondiale pour mettre fin à l’épidémie du sida comme menace de santé publique d’ici à 2030 dans le cadre des Objectifs de développement durable. L’ONUSIDA apporte une orientation stratégique et assure la sensibilisation, la coordination et l’assistance technique requises pour catalyser et relier le leadership des gouvernements, du secteur privé et des communautés dans le but de fournir des services anti-VIH qui sauvent des vies.

Moto action remercie vivement l’ONUSIDA pour sa contribution financière à ce concours d’affiches. Toutefois, le déroulement et les idées exprimées dans le cadre de ce projet ne reflètent pas nécessairement les points de vue et les opinions d’ONUSIDA, et n’engagent pas sa responsabilité.

### **Article 3 : conditions de participation**

- Le concours est uniquement ouvert aux Organisations de la Société Civile camerounaises dont l'activité principale n'est pas le marketing social. Les organisations doivent être légalement constituées et reconnues
- L'association doit avoir au moins trois années d'existence et apporter la preuve écrite de la conduite d'activités effectives sur le terrain, dans l'un des quatre domaines ou catégories suivants/es :
  - Prévention/prise en charge du VIH et sensibilisation des enfants et adolescents
  - Prévention/prise en charge du VIH et sensibilisation auprès des familles
  - Prévention et prise en charge du VIH
  - Spécialement pour cette édition, les associations sont encouragées à intégrer la prévention de l'infection à coronavirus dans leur message.
- Chaque association participe de manière individuelle et dans une seule catégorie, celle qui correspond à sa spécialité.
- Chaque association candidate s'engage à envoyer un projet d'affiche dont elle est l'auteure, et pour lequel Moto Action se réserve le droit de demander des modifications pendant un atelier créatif qui sera organisé pour la réalisation des projets d'affiches.
- L'association candidate, indépendamment de son classement, accepte que son projet puisse être librement utilisé, à la seule condition que l'affiche finale porte son logo.
- L'affiche et le projet d'affiche ne feront pas l'objet de fins commerciales.
- L'affiche finale devient la propriété exclusive des organisateurs. Aucun droit de reproduction ne pourra être réclamé pour son utilisation.

### **Article 4 : Validité de la participation**

Les informations transmises par les participants doivent être valides, sincères, exactes et cohérentes. Toute transmission par une association d'informations fausses, erronées, incomplètes ou inexactes entraînera l'exclusion de celle-ci du concours.

### **Article 5 : Caractéristiques du projet d'affiche**

#### **a. Thèmes et catégories**

Le concours se subdivise en trois catégories. Chaque participant devra présenter un seul projet et sera en compétition exclusivement sur la thématique correspondant à sa spécialisation :

#### **Catégorie 1 : Implication des enfants et des adolescents dans leur prise en charge**

Messages ici s'adressant directement aux parents et enfants et adolescents vivant avec le VIH : la prévention VIH et mise sous traitement des enfants et adolescents est une priorité.

Impliquer les parents et faire participer les enfants dans leur prise en charge est une piste à explorer dans le respect des articles de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

- Messages à destination des enfants/adolescents VIH+ pour le renforcement de leur observance
  - Messages à destination des parents séropositifs dans le cadre de la promotion de la PTME
  - Messages à destination des parents pour le renforcement de l'observance de leurs enfants infestés par les VIH
  - Messages à destination des parents/entourage pour la lutte contre la stigmatisation et la discrimination des enfants/adolescents VIH+
- ➔ Ce thème est ouvert aux associations de prévention et prise en charge du VIH / SIDA auprès des jeunes et adolescents et auprès des familles ayant les enfants vivant avec le VIH.

## Catégorie 2 : Prévention/sensibilisation au VIH/et ou Covid-19 en milieu urbain

Alors que les conducteurs de mototaxis et les personnes exerçant dans le secteur informel sont dans nos vies quotidiennement, ils demeurent des « invisibles » dans les politiques de lutte contre le VIH, et nécessitent une particulière attention dans la prévention covid-19. Véritables pivots de la société camerounaise, leur sensibilisation est un réel levier pour mettre fin à la stigmatisation et la discrimination des personnes vivant avec le VIH et pouvoir envisager de mettre fin à l'épidémie du VIH dans les villes, ainsi que limiter la propagation du Covid-19 au Cameroun.

- Messages pour les jeunes défavorisés en milieu urbain
- Messages à destination des mototaximen
- Messages à destination des acteurs du secteur informel (petits vendeurs ambulants, petits métiers de rue...)
- Si le message intègre une sensibilisation à la pandémie Covid-19, le message doit être particulièrement innovant

➔ Ce thème est ouvert à toutes les associations spécialisées dans la prévention du VIH et du sida

### Dialogue intergénérationnel relatif au VIH

Afin d'œuvrer auprès de toutes les strates de la société et de répondre aux besoins des populations locales, un travail sur le dialogue intergénérationnel doit impérativement être effectué au Cameroun. L'ouverture du dialogue intergénérationnel relatif au VIH permet de briser le tabou qui existe au Cameroun, et de ce fait encourage l'observance des personnes séropositives.

- Messages de promotion du dialogue intergénérationnel sur le VIH
- Messages à destination des parents séropositifs en charges des enfants vivant avec le VIH.

➔ Ce thème est ouvert à toutes les associations spécialisées dans la prévention du VIH et du sida

## b. Dossiers de candidatures

Chaque dossier de candidature sera constitué comme suit :

- **Un projet d'affiche** : quatre (04) pages A4 maximum (Times News Roman, corps 12, interligne 1,0).  
Il s'agit d'une description détaillée de l'affiche, comprenant :
  - La catégorie dans laquelle concourt l'association
  - une description du concept (ce qu'on veut montrer ou passer comme message et sa pertinence en rapport avec les cibles, le contexte et le thème du concours)
  - une description de la mise en page envisagée et du type d'illustration souhaité (photo, dessins, BD...) Le format des affiches à terme sera A2 et l'impression en quadrichromie
  - Une proposition de slogan/message principal à afficher
- ☐ ➤ **Une brève présentation de l'association** : sa dénomination, un résumé de ses interventions envers la population cible, le (s) nom (s) et prénom (s) du principal responsable, les adresses email et de téléphone fonctionnelles de l'association et de son principal représentant)
- **Le présent règlement signé** (page 4 uniquement)\*
- ☐ ➤ **Une copie du récépissé de création de l'association**
- ☐

## c. Envoi des dossiers de candidature

Les dossiers de candidature complets, doivent être transmis sous forme d'un fichier électronique par email, aux adresses suivantes [info@motoaction.org](mailto:info@motoaction.org), [mt@motoaction.org](mailto:mt@motoaction.org), [simine@motoaction.org](mailto:simine@motoaction.org)

## Article 6 – Processus de sélection

### a. Présélection par un comité de sélection

Sur l'ensemble des projets d'affiches qui seront reçus dans les délais impartis, les 9 meilleurs, à raison de 3 par catégorie seront sélectionnés par un comité composé de Moto Action et ONUSIDA. Les critères qui

retiendront l'attention du comité pour la présélection des 9 seront détaillés dans le règlement : l'originalité, la pertinence par rapport au problème identifié, par rapport aux cibles et par rapport au contexte local, et enfin l'adéquation avec les options nationales en matière de lutte contre le VIH/Sida et de la COVID-19.

#### **b. Atelier créatif et de validation**

Des ateliers de finalisation/validation se tiendront à Yaoundé avec les 9 représentants des associations dont les projets ont été sélectionnés.

Au cours de cet atelier, une équipe d'encadreurs composée de spécialistes de la communication pour le changement de comportement et un créatif (graphiste-illustrateur) présentera aux associations le contexte camerounais, il existe pourtant peu d'affiches spécifiquement et localement conçues pour les besoins de lutte contre la discrimination des PVVIH, la sensibilisation des jeunes et les populations masculines. Ce concours va contribuer à combler ce besoin en messages ciblés, attractifs et adapté.

#### **c. Exposition publique et vote du public**

Après validation des textes et illustrations, les neuf (9) affiches feront l'objet d'une publicité à la page Facebook de Moto Action, et un vote plébiscite du public sera organisé sur les réseaux sociaux à travers la promotion des affiches par boost ciblés. Les votes permettront d'assurer également la visibilité des pages des OSC concernées

### **Article 7 - Les récompenses**

#### **a. Prix**

**Les trois (3) gagnants sont déterminés par le vote du public dans chacune des catégories** : chacun des gagnants reçoit 100 000F (Cent mille Francs) + l'impression de l'affiche avec leurs logos respectifs, en 250 exemplaires dont 70 exemplaires seront envoyés aux arrondissements de Yaoundé pour affichage public et 30 conservés par ONUSIDA.

#### **b. Visibilité**

En outre, les vainqueurs bénéficieront de toutes les autres formes de promotion ou de visibilité qu'ONUSIDA peut offrir (article dans la newsletter, mention dans les rapports publics, etc.)

Les affiches non primées seront également imprimées en 50 exemplaires pour que l'association puisse les exploiter. Des versions web seront disponibles pour diffusion dans les réseaux sociaux.

Les organisateurs du concours se réservent le droit d'effectuer le tirage de l'ensemble des affiches y compris celles n'ayant pas été primées, sans contrepartie autre pour les candidats que la présence de leurs logos sur leurs affiches respectives.

----- *Signature pour « bon pour accord » sur l'ensemble du règlement* -----

**Nom de l'association** \_\_\_\_\_

**Thème choisi** (Voir Art 3 et 5) \_\_\_\_\_

**Date et Lieu**

**Nom et signature du responsable**

Pour tout besoin d'information, contactez **Moto Action Cameroun** : [info@motoaction.org](mailto:info@motoaction.org) / [www.motoaction.org](http://www.motoaction.org) / [mt@motoaction.org](mailto:mt@motoaction.org) Tél : 237 222 103 609 / 690 250 52